



L'ACTION DU MOIS

Une Chaire de la Fondation au soutien du Master de droit des affaires internationales en Asie du Sud-Est de l'université Panthéon-Assas

410

MARC DÉSSERT et MAXIME DEBORDES, anciens étudiants du Master (promotion 2013), doctorants

Un Master de droit des affaires internationales a été créé en 2010 par la volonté conjointe de trois universités : l'université Panthéon-Assas (Paris II), l'université d'économie et de droit d'Hô-Chi-Minh-Ville (Vietnam), et l'université Royale de droit et des sciences économiques de Phnom Penh (Cambodge).

Le programme, piloté par les professeurs Marie Goré et Michel Grimaldi, est fidèle à la réputation des trois universités partenaires, qui comptent parmi les plus dynamiques et les plus reconnues de leur pays, tant pour l'offre et la qualité de leurs enseignements que pour leur ouverture à l'international, comme en atteste la note « A » délivrée par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) pour l'ensemble du projet pédagogique du diplôme.

Organisation des études.- La formation dure en principe deux ans, mais il est possible d'entrer directement en deuxième année de Master. L'organisation des études présente trois originalités. La première est la délocalisation du Master sur les campus des universités partenaires à Phnom Penh et Hô-Chi-Minh-Ville, qui accueillent des étudiants francophones de tous pays (Vietnam, Cambodge, Laos, Cameroun, Congo, Canada et France). La deuxième est la diversité des enseignants. En effet, une partie des enseignements est assurée sur place par des professeurs français et belge, dont les missions sont rendues possibles grâce au soutien de la Fondation pour le droit continental ; l'autre partie est assurée par des professeurs cambodgiens et vietnamiens. Au programme : technique contractuelle, droit des contrats spéciaux, régime général des obligations, droit des sûretés, droit bancaire, droit de l'OMC, droit pénal des affaires ou encore arbitrage et propriété intellectuelle sont dispensés, en français, par d'éminents professeurs.

La troisième est l'emploi du temps. Les cours se déroulent principalement le soir et le week-end, permettant ainsi aux étudiants de faire un ou plusieurs stages dans des cabinets d'avocat, des entreprises, ou d'organiser des événements juridiques. L'an passé, un colloque sur la protection des investissements a été organisé par l'association du Master, avec l'aimable participation,

notamment, des professeurs Alain Ghozi et Michel Grimaldi, et grâce au soutien de la Fondation, de l'université Panthéon-Assas, de l'Association Henri Capitant des Amis de la culture juridique française et de professionnels du droit.

Partir étudier au Vietnam ou au Cambodge.- L'entrée du Vietnam et du Cambodge dans l'OMC est récente, et les deux pays sont en pleine restructuration économique et sociale. Celle-ci nécessite inévitablement des ajustements juridiques pour faire face aux nouvelles problématiques qui s'imposent, et notamment celles de la protection juridique des nouveaux acteurs économiques. Depuis plusieurs années, la France entretient une coopération juridique avec le Vietnam et le Cambodge et c'est dans ce contexte que le programme de Master a été créé, en ayant pour ambition de former des juristes francophones capables d'appréhender les enjeux liés au développement de la région Sud-Est asiatique.

La démarche est passionnante en ce qu'elle permet de mesurer la capacité du droit français et, au-delà, du droit continental, à s'adapter à d'autres terrains culturels, économiques ou sociaux. C'est avec ce nouveau paysage que les étudiants doivent composer, en s'adaptant à d'autres façons d'agir, de penser, de parler, de vivre. Plus que l'expérience universitaire ou professionnelle, peut-être est-ce justement cette chance de s'ouvrir au monde qui marquera le plus profondément le profil de l'étudiant.

Et après ?- La formation n'étant ouverte que depuis trois ans, il est encore assez difficile de savoir précisément les fonctions que vont occuper les anciens étudiants au cours de leur carrière. Néanmoins on remarque déjà que les étudiants cambodgiens et vietnamiens s'orientent vers une carrière administrative ou judiciaire (groupe anti-corruption, magistrature, organisations internationales, ministère des affaires étrangères) ou travaillent dans des entreprises ou des cabinets français installés dans la région. Côté français, les parcours sont tout aussi variés. Certains ont commencé à travailler en tant que juristes dans des cabinets ou des entreprises en Asie (près de la moitié de la promotion française de 2013) ou en France ; d'autres poursuivent leurs études. Parmi ces derniers, une partie se destine à la profession d'avocat ; une autre diversifie sa formation dans des MBA de gestion ou des Masters spécialisés d'HEC ou de l'ESSEC et sont en apprentissage dans de grandes entreprises ; une autre enfin s'est engagée dans des travaux de thèse de doctorat. Malgré ces parcours différents, tous ces étudiants ont un point commun : un attachement, profond et définitif à la région.